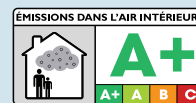


COLOMAT



Peinture mate intérieure universelle phase aqueuse

DÉFINITION	PROPRIÉTÉS	CLASSIFICATION	COMPOSITION
Peinture intérieure suivant définition norme AFNOR NFT 36-005, famille I classe 7a2. Produit phase aqueuse, finition mat, blanc ou couleur.	Fort pouvoir masquant, grande blancheur. Peinture lessivable à l'eau et au détergent, couleurs stables, insensible au jaunissement, sans odeur.	Classement A+ suivant Directive 2004/42/CE et arrêté du 19/04/11 relatif à l'étiquetage des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.	Charges et pigments d'origine naturelle (dioxyde de titane, carbonates de calcium, dolomies). Liant vinyl acétate éthylène, sans odeur ni COV. Additifs non classés comme COV (point d'ébullition supérieur à 286 °C).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DILUANT	Eau
TAUX DE COV*	Maximum 5 g/l.
MASSE VOLUMIQUE	1 580 kg/m ³ +/- 3 %
EXTRAIT SEC VOLUMIQUE	38 % +/- 3 %
EXTRAIT SEC PONDÉRAL	61 % +/- 3 %
POINT D'ÉCLAIR	Non applicable
TEMPS DE SÉCHAGE	Hors poussière 1 heure ; sec : 2 heures ; recouvrable 6 heures.
BRILLANT SPÉCULAIRE À 85°	5 à 8 % suivant DTU
RENDEMENT	9 à 11 m ² /L. Cette valeur est indicative, la quantité de produit à utiliser pouvant varier suivant les conditions d'application et l'état du support.

CONDITIONS D'UTILISATION

DESTINATION	Murs/plafonds intérieurs, neufs ou rénovés, finition soignée (classe A suivant DTU 59.1). Éviter l'emploi dans des pièces fortement humides (salles de bains).
MÉTHODES D'APPLICATION	Se conformer aux règles de l'art en vigueur, notamment aux prescriptions du DTU 59.1. En particulier, éviter l'application à des températures inférieures à 5 °C et à une humidité relative supérieure à 65 %. Bien remuer avant usage.
GAMME INDICATIVE DE PRÉPARATION DES SUPPORTS	Grattage des parties décollées, ponçage, époussetage, enduisage des parties endommagées, lessivage, séchage à l'air libre. En cas de moisissures, employer un anti-mousse ou un fongicide.
GAMME INDICATIVE D'APPLICATION	Si les fonds sont pulvérulents ou farineux, utiliser en sous-couche Colofix Intérieur, puis Coloprime, et enfin Colomat. Colomat peut également être appliqué en deux couches directement après Colofix Intérieur. Sur placoplâtre, appliquer Colomat en deux couches, ou employer Coloprime en sous-couche, puis Colomat en une ou deux couches suivant le masquant recherché.

MATÉRIEL



NETTOYAGE DU MATÉRIEL	Eau claire. Éviter de laisser sécher le matériel avant nettoyage.
DILUTION	Dilution à 10 % en première couche, sans dilution en deuxième couche. Au pistolet, 5 à 8 %.

CONDITIONNEMENT • CONSERVATION • SÉCURITÉ • TRAITEMENT DES DÉCHETS

CONDITIONNEMENT	En pots de 15L, 12L, 5L, 3L ou 1L.
STOCKAGE	À l'abri du gel, dans un endroit propre, sec et tempéré. Éviter le stockage en plein soleil ou à des températures supérieures à 40 °C.
CONSERVATION	2 ans dans l'emballage d'origine, non ouvert et correctement stocké ; 1 mois dans emballage déjà ouvert.
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	Se référer à la Fiche de Données de Sécurité du produit.
TRAITEMENT DES DÉCHETS	Les pots vides ou non, ainsi que le matériel et autres éléments souillés sont à ramener dans un centre de collecte agréé.

* Composés Organiques Volatiles

Note : la présente fiche technique est destinée à l'information du client concernant les propriétés et les méthodes d'application de nos peintures. Les renseignements et caractéristiques y figurant sont basés sur notre expérience et les essais que nous avons menés. Les conditions d'application étant variées, il appartient à l'utilisateur d'employer le produit dans les règles de l'art. Nous ne pouvons pas être tenus responsables d'une utilisation erronée du produit et déclinons toute responsabilité dans cette éventualité. Se baser exclusivement sur la dernière version de cette fiche technique. Nous consulter en cas de doute.